

**25e congrès de la FNTV****Mercredi 18 octobre 2017****Discours de Michel Seyt, Président de la FNTV***(seul le prononcé fait foi)*

Madame la Ministre,

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Le 25e congrès de notre fédération a encore tenu ses promesses cette année avec des débats riches et passionnants. Je suis ravi que vous ayez été nombreux tout au long de cette journée placée sous le signe de l'action en ce début de quinquennat. La feuille de route du Gouvernement est ambitieuse en matière de transports. Les débats ont montré à quel point les enjeux de la mobilité sont importants.

Sans entrer dans le détail des réalisations passées, je souhaite pour commencer rappeler rapidement quelques éléments de satisfaction obtenus récemment pour notre secteur : les transferts de compétences prévus par la réforme territoriale sont entrés en vigueur ; l'ouverture du secteur à la concurrence est achevée ; les autocars Euro 6 sont considérés par la loi comme des véhicules à faibles émissions ; la Mairie de Paris a annoncé le report de l'interdiction du diesel au-delà de 2020. Les « cars Macron », ont installé durablement notre mode de transport dans le paysage des mobilités. Ils ont également permis de moderniser l'image de l'autocar en le démocratisant.

Je pensais donc que les dossiers difficiles étaient derrière nous. Je m'aperçois aujourd'hui que les défis relevés au cours des dernières années laissent place à de nouveaux enjeux tout aussi fondamentaux. J'y vois le signe d'une profession dynamique, formée d'entreprises réactives, qui savent s'adapter, toujours au centre de l'activité économique. Je ne peux donc que me féliciter de laisser de nouveaux dossiers passionnants à mon successeur. Nos activités suivent l'évolution du monde et nous allons devoir affronter la période qui s'ouvre avec enthousiasme. Les mutations économiques, sociales, énergétiques ou digitales auront des conséquences importantes pour notre avenir. Les travaux menés et les réflexions engagées par la FNTV sur ces sujets prospectifs devraient nous permettre d'envisager l'avenir avec les outils nécessaires.

Le Gouvernement a lancé, le 19 septembre, les assises nationales de la mobilité, grande concertation nationale destinée à imaginer la mobilité à l'horizon 2040. La FNTV y prendra toute sa part. Je me félicite de l'attention portée par le Gouvernement à l'amélioration des transports du quotidien. Le transport routier de voyageurs comporte tous les atouts pour remplir cet objectif

L'ensemble des thèmes de réflexion des 6 ateliers d'experts des assises font l'objet d'une participation active de nos professionnels au niveau national. Les concertations locales organisées par notre réseau territorial sont labellisées « assises de la mobilité » par le

Gouvernement. Les résultats de tous ces travaux feront l'objet d'une synthèse au sein d'un cahier d'acteurs que la FNTV vous remettra début décembre, Madame la Ministre. Cette contribution viendra compléter les travaux des Etats généraux de la mobilité durable auxquels nous avons participé l'année dernière aux côtés de l'UTP, du GART, de TDIE, de la FNAUT et de Régions de France, et qui ont déjà été versés au débat. Ces Assises ainsi que les dispositions qui composeront le projet de loi d'orientation des mobilités constituent une opportunité historique majeure pour faire évoluer le transport et accompagner les mutations et les innovations du secteur.

Les débats que nous avons depuis ce matin reflètent certains des enjeux des assises de la mobilité. Je pense en particulier à la transition énergétique. Vous le savez, Madame la Ministre, les enjeux économiques et financiers de cette transition, qui s'apparente davantage à une véritable révolution énergétique pour nos entreprises, sont considérables. Je ne doute pas que le Gouvernement saura donner l'impulsion nécessaire pour inciter massivement à la réduction de l'empreinte carbone du secteur des transports. Je vous l'ai écrit, nos entreprises ont besoin d'être accompagnées pour réussir cette mutation. Elles ont pris leurs responsabilités depuis de nombreuses années pour renouveler leurs véhicules et s'inscrire dans des démarches d'engagements volontaires tels que la Charte CO2. Vous avez devant vous des chefs d'entreprises responsables. Néanmoins, la nécessaire décarbonation de l'économie dans laquelle s'inscrivent nos entreprises et la sortie progressive du diesel vont nous conduire à des investissements importants.

Nous avons bien conscience de l'équation budgétaire et financière que l'Etat doit résoudre mais les objectifs de réduction des émissions polluantes ne pourront être atteints qu'avec des incitations fortes en faveur des nouvelles technologies. La technologie de référence sera encore pour plusieurs années le diesel. Pour pouvoir investir dans les véhicules électriques ou roulant au gaz naturel comprimé qui nous seront proposés demain, nous avons besoin de visibilité. Nous avons besoin de savoir quelle technologie sera installée durablement et de façon équilibrée sur tout le territoire. Nous ne pourrons investir dans des véhicules 2 à 3 fois plus chers qu'à la condition que les infrastructures d'approvisionnement au gaz ou les bornes de recharge électrique soient en nombre suffisant et réparties sur tout le territoire. De nombreuses activités longue distance devront d'ailleurs attendre plusieurs années avant que la technologie apporte une autonomie suffisante, avec le gaz naturel liquifié par exemple. Je pense aux activités de tourisme et aux « cars Macron ». Ces incertitudes ne sont pas compatibles avec la réalité économique et encore moins avec les impératifs de la décision publique qui demandent toujours davantage d'ambitions en la matière. C'est pourquoi la FNTV œuvre depuis de nombreuses années afin que les collectivités disposent des outils nécessaires à leur prise de décision et milite en faveur de calendriers réalistes de transition. La Mairie de Paris a fini par nous entendre !

Le chantier de l'intermodalité est également essentiel. Il devient urgent d'engager une réflexion sur les besoins réels en termes d'aménagements de transport routier tant pour les passagers que pour les transporteurs et les collectivités. Nous connaissons un déficit d'infrastructures d'accueil depuis de nombreuses années. Les gares routières existantes sont souvent saturées, offrent peu de services aux clients ou aux conducteurs et ne sont pas toujours connectées aux autres réseaux de transports. La sécurité y est en outre parfois mal assurée. Il convient de dégager de véritables solutions qui puissent aller du simple point d'arrêt aménagé au pôle d'échange multimodal le plus développé. La gare routière de Grenoble est un formidable exemple.

La révolution numérique est un autre défi pour nos entreprises. Il nous appartient d'en faire une opportunité pour mieux desservir les territoires ruraux, pour favoriser l'intermodalité et même, par certains aspects, pour rendre nos modes de transports plus sûrs. Nous assistons depuis quelques temps à l'émergence très rapide des véhicules autonomes. Il est important que les entreprises qui développent ces véhicules à délégation de conduite soient soumises aux mêmes exigences que les entreprises traditionnelles de transport.

Un mot sur les difficultés de recrutement, les principales organisations professionnelles de la branche ont lancé l'initiative TREMPLIN. Il s'agit d'une grande mobilisation en faveur de l'emploi, du recrutement et de l'attractivité dans le transport routier. L'objectif est d'apporter une réponse rapide et concrète aux difficultés d'embauches en offrant des emplois pérennes, de tous niveaux de compétence pour tous les profils, des moins qualifiés aux plus diplômés. L'initiative TREMPLIN est également déployée en régions. Il serait intéressant qu'elle soit relayée largement par l'Etat compte tenu de la contribution à la création d'emplois dont elle est porteuse.

Sur la question de la valorisation de nos métiers, je suis fier, Madame la Ministre, que nous soyons parvenus à signer un protocole d'accord le 4 octobre dernier, entre l'ensemble des partenaires sociaux et l'Etat. Vous avez compris que, sans vouloir remettre en cause les ordonnances relatives à la réforme du dialogue social, employeurs et salariés du transport routier avaient besoin que certains éléments de rémunérations spécifiques à la branche soient sécurisés.

Il était primordial, tant pour les entreprises que pour les salariés, que le socle que représente notre branche soit sanctuarisé. Cet accord du 4 octobre laisse toute liberté aux entreprises pour négocier sur le reste du champ des ordonnances. Vous avez su nous entendre, Madame la Ministre, sur ces enjeux importants. Les partenaires sociaux du transport routier ont montré leur sens des responsabilités. Cet esprit de dialogue serein et responsable est encourageant pour les négociations sociales qui s'ouvriront dans les prochains mois, au premier rang desquelles figurent celles relatives à la modernisation du congé de fin d'activité.

La FNTV sera également aux côtés de l'Etat, Madame la Ministre, sur les questions de sécurité et de sûreté.

Après le dramatique accident de Puisseguien en octobre 2015, la FNTV a élaboré une plaquette de sécurité à diffuser à bord de nos véhicules pour rappeler à nos passagers les règles de sécurité et les consignes d'évacuation en cas d'urgence. Nous travaillons actuellement à la mise en œuvre des recommandations du Bureau Enquête Accidents des Transports terrestres qui relèvent de notre responsabilité. Nous devons être particulièrement vigilants à l'évolution des normes techniques européennes et internationales de sécurité des véhicules. Je pense en particulier aux évolutions attendues en termes de tenues au feu des matériaux qui équipent l'intérieur de nos autocars.

Nous aurons d'autres rendez-vous dans les mois à venir, en particulier pour faire adopter certaines mesures d'adaptation ou de simplification dont le transport routier de voyageurs a besoin. Des mesures simples à mettre en œuvre, attendues depuis longtemps par les entreprises, permettraient de simplifier leur vie quotidienne. Je pense en particulier aux délais de délivrance des permis de conduire qui sont extrêmement longs et qui pénalisent les embauches dans notre secteur déjà en tension. Nous y travaillons avec la direction de la sécurité routière.

Je pense aussi à la création indispensable d'une nouvelle catégorie de services de transport public collectif. La réforme des activités de transport public particulier de personnes, destinée notamment aux taxis et VTC, a créé un vide juridique pour les « services privés » opérés traditionnellement par les opérateurs du transport public collectif qu'il convient de combler.

Vous l'avez compris, je crois en notre mode de transport. L'autocar constitue à bien des égards une solution à de nombreux enjeux actuels de la mobilité. L'ouverture à la concurrence du transport interurbain a initié de nouveaux potentiels pour notre secteur. Je suis convaincu que ce n'est qu'un début. L'autocar développera de nouvelles parts de marchés dans les années qui viennent à condition que nous soyons innovants et inventifs. J'ai pleine confiance en toutes les entreprises, petites ou grandes, qui constituent le tissu économique de notre secteur particulièrement prometteur.

J'invite maintenant Elisabeth Borne, Ministre chargée des Transports, à me rejoindre sur scène.

Je vous remercie.

seul le prononcé fait foi